

-LE LAC-ST-JEAN-

Au service des comtés:
Lac St-Jean et Roberval

10¢

Vingt-septième Année — 1969
Le 9 Avril 1969

BIBLIOTHEQUE DE LA
LEGISLATURE
Hôtel du Gouvernement
Québec
Jan. 79

AVRIL 14 1969
LEGISLATURE, QUEBEC

EDITORIAL

La Politique laitière est rétrograde

(PAGE 4)

Notre réponse à l'échevin Laval Fortin

(PAGE 3)

TELE-CLUB

LA FEMME MARIÉE NE SE CONTENTE PLUS DE SON RÔLE TRADITIONNEL

(PAGE 9)

CARL DUCHESNE 5 ANS S'EST NOYÉ HIER



Carl et Josée, enfants de M. et Mme Léopold Duchesne du 42, La Barre, Alma; sont tombés dans la rivière la Petite Décharge, vers 4h.45 hier après-midi, face à la rue La Barre à proximité du pont Carcajou.

Josée a pu être retirée de l'eau quelques temps après; elle est sous observation à l'Hôpital présentement, son état est satisfaisant. Cependant on n'a pas retrouvé encore le corps du petit Carl malgré les efforts

des plongeurs et les personnes dans les chaloupes munies de grapins.

Le courant qui est assez fort à cet endroit ainsi que l'eau qui est tellement sale compliquent beaucoup les recherches.

Les policiers d'Alma aidés de plusieurs bénévoles et de plongeurs, participent aux recherches. On espère le retrouver aujourd'hui, nous dit le sous-chef Jean.



Dimanche de Pâques, le Club Lions d'Alma a distribué des friandises aux personnes âgées du Foyer Ste-Marie d'Alma. Sur la photo, apparaissent: Jacques Lamy, président, Gérard Bolly et Jacques, directeurs et organisateurs de la visite.

Comment préparer votre rapport d'impôt

(PAGE 2)

Fondation du Cercle des Hommes d'Affaires d'Alma

(PAGE 3)

voire impôt du Québec

COMMENT FAIRE VOTRE RAPPORT!

N D L R - Cette chronique sur l'impôt provincial sur le revenu est préparée par le ministère du Revenu du Québec et vous est offerte par votre journal à titre de service public. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, nos lecteurs sont invités à communiquer avec les bureaux permanents du ministère du Revenu du Québec (693-6150) et à Montréal (873-2611). Des bureaux temporaires de renseignements sont aussi ouverts jusqu'au 30 avril, à Hull, Sherbrooke, Rouyn, Trois-Rivières, Chicoutimi et Rimouski.

Q. J'ai quatre enfants âgés respectivement de 1 an, 4 ans, 12 ans et 15 ans. Quelles exemptions puis-je réclamer pour ces enfants ?

R. Aux fins de l'impôt provincial, aucune exemption n'est allouée pour vos enfants parce qu'ils sont tous considérés admissibles, en 1968, aux allocations familiales fédérales et à celles du Québec.

Q. J'ai été hospitalisé le 24 octobre 1968 et la facture de mon médecin est datée du 20 novembre 1968. La facture a été payée par l'entremise d'un système d'assurance médicale au début de février 1969. Puis-je inclure cette facture à titre de frais médicaux dans ma déclaration du revenu de 1968 ?

R. Oui. Une disposition spéciale de la loi vous permet de l'inclure en 1968 parce que vous avez encouru ces frais au cours de l'année 1968.

Q. J'ai payé certains frais à mon dentiste. Puis-je les réclamer comme frais médicaux ?

R. Oui. Le guide qui accompagne les formules TPI Générale et TPI Abrégée vous donne une liste des personnes à qui vous pouvez payer des frais médicaux admissibles.

Q. Les dons de charité doivent-ils avoir été faits à des organisations de charité du Canada pour être déductibles aux fins d'impôt provincial ?

R. Oui. Les dons de charité ne sont alloués que s'ils ont été faits à des organisations de charité canadiennes qui ont été enregistrées.

Q. Je suis séparé de mon épouse et je lui ai versé une pension alimentaire de \$1,500. Puis-je déduire tout ce montant ou dois-je me limiter à la seule exemption de personne mariée de \$1,000 ?

R. Si cette pension alimentaire est admissible en vertu de la Loi de l'impôt provincial sur le revenu, vous pouvez déduire le plein montant de \$1,500. Il n'existe aucune limite quant au montant de pension alimentaire qui peut être admis en déduction du revenu. Cependant, lorsque vous réclamez la pension alimentaire vous ne pouvez réclamer l'exemption de personne mariée de \$1,000.

Q. Quelles sortes de dépenses peuvent être accordées en déduction du revenu provenant d'un salaire ?

R. Les dépenses généralement admissibles à l'encontre d'un salaire, sont :

- 1- les contributions versées à un fonds de pension approuvé;
- 2- la contribution au Régime de rentes du Québec;
- 3- les frais de scolarités (à être réclamés par l'étudiant seulement);
- 4- les montants payés comme pension alimentaire;
- 5- les cotisations syndicales ou professionnelles.

Q. J'ai acheté, en 1968, au coût de \$12,000, une propriété que je loue. Quelle allocation du coût en capital (dépréciation) puis-je réclamer en 1968 et en 1969 ?

R. Il faut d'abord déduire du coût de la propriété la valeur du terrain. Si cette valeur est de \$2,000, le coût de la maison s'établit donc à \$10,000. S'il s'agit d'une maison de briques, la limite est de 5% du coût non déprécié, aux fins d'impôt. En 1968 l'allocation du coût en capital (dépréciation) sera de \$500 (5% de \$10,000) et en 1969 \$475 (5% de \$9,500).

S'il s'agit d'une maison de bois, la limite est de 10% du coût non déprécié. En 1968 l'allocation du coût en capital (dépréciation) sera de \$1,000 (10% de \$10,000) et en 1969 de \$900 (10% de \$9,000).

LA CIGARETTE ET LE CANCER DU POUMON

Si l'usage de la cigarette cause le cancer du poumon, vous demandez-vous parfois comment il se fait que les fumeurs n'en soient pas tous atteints?

Selon un rapport récent du Service d'hygiène publique des Etats-Unis, les raisons sont les suivantes: certains fumeurs sont plus susceptibles que d'autres, ou n'ont pas fumé assez longtemps pour permettre à cette maladie de se développer, ou encore, meurent de cause autre que le cancer du poumon avant d'en avoir été atteints.

Le cancer du poumon causé par la cigarette est différent de celui dont souffrent les personnes qui n'ont jamais fumé. Mais la forme de cancer pulmonaire la plus commune se manifeste presque exclusivement chez les fumeurs de cigarettes. Les gens qui n'ont jamais fumé en sont rarement atteints.



Les Jeunes d'Alma, donneront un spectacle les 13 et 20 avril. On y entendra des chansonniers, des chants populaires, on y verra de la chorégraphie, danses folkloriques. Les spectacles se dérouleront à l'auditorium de l'Hôtel-Dieu d'Alma à 2 h. p. m. pour les enfants et à 8 h. 30 pour les adultes. — Sur la photo nous voyons: Lina Tremblay, chanteuse, Martin Lavoie, chansonnier, Alain Côté, chansonnier, Louise Picard, chanteuse et Raymond Accolas, chansonnier.

La CROIX-ROUGE
C'EST VOUS
C'EST MOI
C'EST NOUS TOUS

PRIME DE \$3.00 SUR LE PORC AUX CULTIVATEURS

A partir du 31 mars, la prime à la qualité de \$3 payée par le gouvernement, sur les porcs, s'appliquera aux carcasses d'indice de pointage de 105 ou plus.

Cette prime a été payée pour les carcasses d'un pointage de 103 ou plus, depuis l'introduction du nouveau système de classement des porcs le 30 décembre 1968.

D'après le nouveau système d'appréciation, les cultivateurs reçoivent davantage pour la production de carcasses qui donnent une forte proportion de viande maigre parce que les consommateurs préfèrent de gros morceaux de porc maigre. Ce nouveau système d'appréciation a été proposé par les producteurs et les conditionneurs.

Le ministère de l'Agriculture du Canada continuera, pour un temps limité, à offrir ses primes à la qualité comme un double stimulant aux cultivateurs, pour les encourager à adapter leurs méthodes d'élevage et de gestion à la production de carcasses de haut pointage. La nécessité de maintenir la prime à la qualité est très réduite car le nouveau système d'évaluation reconnaîtra et récompensera les cultivateurs qui vendent des porcs de qualité supérieure. C'est pour cette raison que la prime de \$3. ne s'appliquera qu'aux animaux de qualité supérieure.

Au fur et à mesure que les cultivateurs amélioreront leur produit, les consommateurs bénéficieront de l'offre d'un volume plus élevé du type de porc qu'ils préfèrent. En outre, les cultivateurs canadiens amélioreront leur position concurrentielle sur le marché d'exportation.

LA LIGUE DES PROPRIETAIRES D'ALMA

La Ligue des Propriétaires d'Alma commencera sa grande campagne de recrutement annuelle. Elle débutera le 14 avril pour se terminer le 15 juin. Nous vous demandons de recevoir chaleureusement ses solliciteurs. La carte d'adhésion sera cette année de \$3.00.

Comité de recrutement.

Q. Je suis célibataire et mon salaire pour 1968 est de \$1,800. Dois-je payer l'impôt provincial ?

R. Non, parce que votre revenu net est inférieur à \$2,000.

Q. Je suis marié et mon conjoint n'a eu aucun revenu en 1968. Mon revenu net est de \$3,500. Dois-je payer l'impôt provincial ?

R. Non. Vous n'avez aucun impôt provincial à payer puisque votre revenu net est inférieur à \$4,000.

Q. Pour l'année d'imposition 1968, quelles étaient les personnes admissibles au Régime de rentes du Québec ?

R. En principe, tout travailleur salarié ou à son compte, âgé de 18 ans à 70 ans, doit contribuer au Régime de rentes du Québec.

Q. Qu'entendez-vous par "rémunération assujettie" au Régime de rentes du Québec ?

R. La rémunération assujettie au Régime de rentes du Québec est le revenu brut d'emploi tel qu'établi aux fins d'impôt. Ce revenu comprend traitement, salaire plus toute autre rémunération versée par l'employeur, tels que bonis, jetons de présence d'administrateur, gratifications, commissions, allocations et prestations imposables.

Q. Je suis associé à parts égales avec une autre personne. Nous avons recours aux services de ma femme dans l'entreprise. Doit-elle verser des contributions au Régime de rentes à titre d'employée ?

R. Oui, mais seulement jusqu'à concurrence de la tranche de sa rémunération qui est imputable à votre associé. Aux fins de l'impôt provincial et du Régime de rentes du Québec une personne ne peut être l'employée de son conjoint. Dans votre cas, votre femme doit contribuer au Régime de rentes sur la moitié de sa rémunération, par voie de déduction à la source.

Q. Je suis cultivateur et mon revenu net est seulement de \$2,600. Puis-je payer \$162 au Régime de rentes du Québec même si mon revenu est inférieur à \$5,100 en 1968 ?

R. Non. Le revenu de travail est la base du paiement des contributions au Régime de rentes du Québec. C'est le revenu de travail que vous avez déclaré aux fins d'impôt qui détermine votre contribution au Régime de rentes du Québec.

\$255. POUR ALLER-RETOUR - FALAISE NORMANDIE 1er juin

Le conseil municipal de Falaise, qui vient de se jumeler avec la ville d'Alma, vient de proclamer officiellement que le 8 juin sera la JOURNEE D'ALMA, au cours de laquelle il y aura des démonstrations particulières pour signaler cet événement, comme cela s'est fait le 29 mars à Alma. Cette JOURNEE D'ALMA suivra immédiatement les fêtes du XXVe anniversaire de la libération de la Normandie et de la France par les Alliés, qui auront lieu les 6 et 7 juin prochains alors qu'il y aura d'importantes démonstrations militaires en Normandie et particulièrement à Falaise. Cette coïncidence des dates est fort heureuse pour la délégation d'Alma qui se rendra à Falaise à cette occasion, puisque les visiteurs du Canada pourront assister à toutes ces démonstrations.

Avec le concours de l'Association Canada-Normandie et la compagnie SABENA, le départ du Canada a été fixé à dimanche le 1er juin. Il s'agit d'un voyage-excursion de trois (3) semaines, à travers la France après avoir passé quelques jours en Normandie. L'itinéraire du voyage n'est pas encore complet mais sera présenté à la population dans les prochains jours. Toutefois, pour bénéficier d'un tarif spécial par avion, soit \$255,00 aller-retour, il faudra un groupe de quinze (15), ce qui devrait se trouver dans la région. Toutefois, ceux qui voudront faire le voyage avec départ en avion, soit \$255,00 aller-retour, il faudra un groupe de quinze (15), ce qui devrait se trouver dans la région. Toutefois, ceux qui voudront faire le voyage avec départ en avion, soit \$255,00 aller-retour, il faudra un groupe de quinze (15), ce qui devrait se trouver dans la région. Toutefois, ceux qui voudront faire le voyage avec départ en avion, soit \$255,00 aller-retour, il faudra un groupe de quinze (15), ce qui devrait se trouver dans la région.

Il s'agit là d'un voyage extraordinaire, qui devrait intéresser un grand nombre de nos concitoyens. Toutes les personnes intéressées à prendre part à ce voyage, voudront bien communiquer le plus tôt possible ou plus précisément avant le 18 juin avec le greffier de la Cité d'Alma, M. Paul Tremblay, Tél.: 662-6501.



M. J. Yves Laforest d'Alma, nommé président de la Croix-rouge, section d'Alma.

La CROIX-ROUGE C'EST VOUS C'EST MOI C'EST NOUS TOUS

GRANGE DE MME L. MALTAIS INCENDIEE



Vendredi le feu a ravagé la grange de Mme Ladislas Maltais dans le rang St-Pierre, Hébertville-Station. La grange a été rasée au complet, et les dommages s'élevèrent à plusieurs milliers de dollars. On ne connaît pas encore l'origine de l'incendie.

FONDATION DU CERCLE DES HOMMES D'AFFAIRES D'ALMA

Lundi le 14 avril aura lieu la fondation du CERCLE DES AFFAIRES D'ALMA, à 8 h. du matin (pour déjeuner) au Motel des Cascades. L'ordre du jour est le suivant:

- 1- Mot de bienvenue par le président du Conseil Economique d'Alma, M. Laval Fortin.
- 2- Mot du maire d'Alma, M. Maurice Paradis.
- 3- Mot du président de l'Association des Marchands-détaillants d'Alma, M. Lou Scullion.

Le Conseil Economique d'Alma, un organisme fondé en 1968 avec l'appui des autorités municipales, vient de mettre au point un projet de regroupement de tous ceux qui dirigent nos maisons d'affaires (commerçants, propriétaires d'immeubles commerciaux et autres) ou qui dispensent des services professionnels à Alma.

L'organisme qui naîtra de ce regroupement aura pour mission principale de s'associer étroitement au développement économique de la municipalité et de veiller à ce que la Cité d'Alma devienne une véritable métropole régionale du commerce et des services.

Depuis deux mois, ce projet a été revu et corrigé à la lumière de plusieurs consultations avec des hommes d'affaires et des professionnels d'Alma.

Nous sommes donc fiers de vous inviter à assister LUNDI le 14 avril, à la fondation de votre CERCLE DES AFFAIRES. Il y va de votre intérêt et de celui de la Cité d'Alma.

SPECTACLE-CONCERT

La chorale Ste-Cécile du Collège de Chicoutimi, sous la direction de l'abbé Raymond Tremblay, présentera dimanche le 13 avril à 8h. 30 à la salle du Collège Champagnat, un grand spectacle-concert.

Le tout sera rehaussé par un magnifique décor. On sait que la chorale Ste-Cécile a effectué il y a deux ans, une tournée de concerts en Europe et qu'elle s'est mérité pendant trois années consécutives, le premier prix de la Province aux Festivals de Musique du Québec.

REPOSE A L'EHEVIN LAVAL FORTIN

Nous voulons bien répondre aux quelques remarques faites, mardi soir, à la séance de notre Conseil de Ville par M. l'échevin Laval Fortin.

1o) D'abord nous n'avons jamais pensé de qualifier "d'étrangers" les citoyens qui demeurent en dehors de la cité d'Alma et qui sont nos voisins; nous avons tout simplement pris l'appellation "d'étranges" pour nommer que des non-résidents à Alma même.

2o) Nous sommes relativement heureux que notre suggestion sur la plus basse soumission locale ait pu contribuer à inciter ou à faire penser nos administrateurs municipaux d'accorder, dans l'avenir, une certaine considération au plus bas soumissionnaire d'Alma, advenant le cas d'une minime différence entre deux soumissions présentées et par un contracteur de l'extérieur et par l'un de chez nous. Nous réitérons M. l'échevin Fortin au dernier article de notre journal de la semaine dernière en rapport avec cette question.

3) Quant à ce qui concerne la politiquerie nous sommes certain de ne point être atteint de cette maladie, de même que notre journal régional.

4o) Enfin pour revenir au Conseil Economique d'Alma, nous avons déjà dit, et nous le répétons, que nous apprécions le dévouement de tous ceux qui désirent faire quelque chose d'exceptionnel pour notre développement économique local. Tant mieux si notre CEA jouit d'une excellente santé et qu'il est prometteur de progrès incessants.

L. T.

ATTENTION AUTOMOBILISTES!

Abolition des majorations ou surprimes pour certaine classe de risques automobile considérée comme hasardeuse par la plupart des assureurs.

Conscients des responsabilités qui nous incombent, nous sommes heureux d'annoncer à la population que nos marchés en assurance automobile nous permettent d'assurer aux mêmes taux qu'un risque normal: les classes de risques suivantes:

- a) dont le conducteur est âgé de 70 ans et plus;
- b) dont l'année de fabrication du véhicule est âgé de 8 ans et plus;
- c) comportant un conducteur souffrant d'une infirmité ou d'incapacité physique (surdité, perte d'un membre ou d'un oeil);
- d) comportant un conducteur affecté d'une maladie ou d'une déficience physique grave (arriéré-mental, épileptique, cardiaque ou diabétique).

Pour tous renseignements supplémentaires, n'hésitez pas, veuillez communiquer avec nous en téléphonant à 662-3113 ou 662-5492.



TREMBLAY ASSURANCE Ltée

Courtier d'assurances agréé

PERSONNELLE — COMMERCIALE — INDUSTRIELLE

Membre



CONSEILLER PROFESSIONNEL
LE COURTIER D'ASSURANCES
 EST VOTRE
"HOMME DE CONFIANCE"

Éditorial

La Politique Laitière est retrograde....

Les cultivateurs unis de notre région viennent de protester énergiquement contre la dernière politique laitière du gouvernement fédéral; politique du prix de soutien du lait de transformation qui, depuis le début du présent mois d'avril (1969), a été fixé à \$4.85 le cent livres pourvu qu'il ait une dose de 3.5% de matière grasse.

D'après les dirigeants des organismes agricoles de notre région cette politique est tout à fait rétrograde et provoque un véritable recul chez les producteurs de lait industriel en ce sens que cette même politique, telle qu'annoncée, comporte tout simplement une annonce de réduction des subsides déjà accordés aux mêmes producteurs. Comme conséquence, le subside qui, auparavant, était de \$1.31 par cent livres de lait est réduit à \$1.25 pour l'année courante.

Le Ministre de l'Agriculture s'est donc exprimé ainsi en présentant la nouvelle attitude du gouvernement fédéral qui, d'après lui, ne serait plus justifiable d'accroître le prix de soutien du lait:

"Le programme de stabilisation des prix des produits laitiers repose sur le principe visant à fournir des revenus équitables aux producteurs pour la quantité de lait et de crème industriels que requiert la fabrication de produits laitiers pour le marché canadien. Voilà la base du système des quotas de subventionnement de la Commission canadienne du lait."

Et encore: "Etant donné que les frais de mise en vente des excédents de production constituent une dépense que doivent supporter les producteurs et qui réduit leurs revenus nets, il est important pour l'industrie qu'on prenne tous les moyens possibles pour prévenir des excédents indésirables."

Quelle est donc la prise de position des producteurs de lait devant la situation qui leur est présentement faite par le Ministère fédéral de l'Agriculture ?

"Comment les cultivateurs peuvent-ils ne pas être en colère quand on leur apprend que leurs revenus baissent alors que le coût de production augmente, de même que le coût de vie ?

"Comment les cultivateurs peuvent-ils ne pas être en colère quand, d'une part on exige d'eux un effort maximum de productivité, de concentration de ferme, de qualité de produit, de capitalisation et qu'en même temps, on leur dit vous devez faire tout cela avec des revenus moindres ?

REFLEXIONS:

Quant à nous, nous nous demandons si les cultivateurs de l'est, en particulier les producteurs de lait, seront toujours traités comme s'ils étaient sans cesse reconnus comme des industriels non responsables ? Pourtant lorsqu'il s'agit pour le même gouvernement de protéger efficacement et rentablement les fabricants d'aluminium ou d'acier, les manufacturiers de produits textiles ou de papier, il trouve tous les moyens pour protéger ces industries canadiennes. Pourquoi ne pas en faire autant pour protéger les cultivateurs-producteurs de l'est à l'égalité de ceux de l'ouest ? Il y a toujours un bout à exiger de Baptiste, cultivateur de l'est, de payer de ses deniers pour la protection de ses produits laitiers. Franchement c'est à rien n'y comprendre. Ensuite l'on échappera de longs soupirs d'inquiétude devant les insuccès répétés de la classe agricole dans le domaine de l'industrialisation...

Léopold Tremblay.

LETRE CIRCULAIRE ENVOYEE AUX ACTIONNAIRES DE CADORAMA

Messieurs,

Pour la première fois les actions Cadorama Ltée prennent de la valeur, depuis la formation du Club des Contestataires Cadorama.

Un avocat d'Alma a accepté de plaider notre cause en cours, car le cas de Laurentide Finance, gagné en rappel, laisse planer bien des doutes sur toute l'affaire. Monsieur Fortier de Québec ignorait bien des choses; et en plus il était un fournisseur de Cadorama, ça pose des interrogations ?

Les cas des actionnaires sont différents les uns des autres. Avant de payer, consultez notre avocat, Me Bernard Gagnon, du bureau légal de Simard, Gagnon, Pedneault d'Alma avant de prendre arrangement final. Dans des cas vous n'avez rien à payer, dans d'autres vous pouvez négocier vos chèques à 50-50.

Dans cette transaction, il y a trois Compagnies de Finances impliquées, Laurentide Finance, Mars Finance et le Syndicat d'Entraide Economique.

Les versions sont différentes d'une compagnie à l'autre. C'est pour cela qu'il vaut la peine de joindre notre club le plus tôt possible.

Pour notre part, nous poussons l'affaire le plus loin possible, même en Cours Suprême, s'il le faut. Une chose à ne pas oublier, même avec une bonne cause pour Laurentide Finance, nous avons eu raison en Cours Supérieure, un juge a plaidé pour nous dans son jugement. Sauf en rappel, Fortier a perdu, et nous savons pourquoi ?

Déjà des actionnaires ont déposé un chèque de \$50.00 à notre avocat pour pousser la cause devant les tribunaux. Donc si vous voulez avoir le coeur net, une fois pour toute, voir s'il y a encore une justice pour les petits, pour les citoyens honnêtes devant la finance, c'est le temps d'embarquer ou jamais.

Messieurs, il y aurait un volume à écrire sur Cadorama, mais en contactant notre avocat, on vous donnera toutes les informations que vous désirez savoir sur vos chèques sans valeur.

Par contre nous avons des documents à faire pendre des hommes, si nous allons jusqu'au bout. Ils sont conservés dans des voûtes de sécurité, bien à l'abri des

Un combat de perdu, il reste à gagner la bataille, il faut surtout ne pas lâcher. En terminant, comme dit le proverbe: "Rira bien, qui rira le dernier".

LE CLUB DES CONTESTATAIRES CADORAMA

Pour vos faire-part...

Les Imprimeurs
du Lac St-Jean Ltée
Coin Scott et Labrecque

Alma, Tél.: 662-3741

Téléphonez pour rendez-vous le soir ou le samedi.

DATE DES EXAMENS POUR LE SEMINAIRE

Les examens d'admission du Séminaire de Chicoutimi, en prévision de la prochaine année académique, ont été fixés aux 12 et 19 avril prochain. Ils sont à la portée des élèves de 7ième année et parfois de 6ième année, tenant compte des résultats scolaires obtenus.

La première séance d'examen, celle du 12 avril, sera réservée aux étudiants de la ville de Chicoutimi et des comtés Lac-Saint-Jean et Roberval. Quant à la séance du 19 avril, elle accueillera les étudiants de Chicoutimi-Nord, du secteur de la Baie des Ha! Ha! et des autres municipalités de la région.

Selon les informations transmises par le Directeur des Etudes du Séminaire, Monsieur J.-Henri Bouchard, les examens commenceront à 9.15 heures pour être complétés à 3.15 heures de l'après-midi. Pour un léger déboursé, les intéressés pourront prendre le dîner à la cafétéria de la maison.

LE LAC-ST-JEAN

Tél.: 662-2589
290 rue Scott Alma

Hebdomadaire publié le mercredi
Imprimé par:
Les Imprimeurs du Lac-Saint-Jean, Ltée
Directeur-éditeur: Léopold Tremblay

ABONNEMENTS

	Canada	Autres
Par la poste 1 an	4.00	5.00
6 mois	2.25	2.75
A Alma par porteur 0.40 par mois.		
Courrier de deuxième classe.		
Enregistrement No. 0322		



HEBDOS DU CANADA



Paul Lemman, Président de l'Aluminium, Ltée.

— M. Nathanael V. Davis, président de l'Alcan Aluminium Limitée, annonce l'élection de M. Paul H. Lemman, de Montréal, aux postes de président de l'Aluminium du Canada, Ltée et de vice-président directeur général, Aluminium, de la société-mère Alcan Aluminium Limitée.

A ces deux postes, M. Lemman succède à M. F. W. Bruce, de Montréal, qui abandonne ses fonctions de direction dans l'entreprise après 42 ans de service à l'Alcan, mais demeure membre du Conseil d'administration de l'Alcan Aluminium Limitée.

M. Lemman est au service de l'Alcan depuis plus de 30 ans, les diverses fonctions qu'il a assumées ont comporté des responsabilités financières croissantes le menant au poste de vice-président directeur général de l'exploitation de l'Aluminium du Canada, Ltée.

M. Lemman est né à Pointe-Claire, Québec, en 1915. Diplômé bachelier ès arts du Collège Sainte-Marie de Montréal, en 1934, il continue ses études à l'Université de Montréal d'où il sort licencié en droit, LL.L., en 1937. Admis la même année au Barreau de la Province de Québec, il se perfectionne alors à la Harvard Graduate School of Business Administration.

M. Lemman entre à l'Alcan en 1938 où il fait un stage à l'usine de laminage de Toronto puis travaille dans diverses usines Alcan de l'Ontario et du Québec. En 1941, il passe au Secrétariat et est nommé secrétaire adjoint de l'Alcan en 1943.

En 1945, M. Lemman devient trésorier de Forces Motrices du Saguenay Ltée, autre société du Groupe Alcan. En 1949, M. Lemman revient à l'Aluminium du Canada, Ltée en tant que trésorier. En 1953, il est nommé vice-président et, en 1963, administrateur. En janvier 1964, M. Lemman devient vice-président directeur général de l'exploitation de l'Aluminium du Canada, Ltée et prend la responsabilité de l'exploitation entière de cette société au Canada. En avril 1968, il est élu membre du Conseil d'administration de l'Alcan Aluminium Limitée.

De 1961 à 1964, M. Lemman fait partie de la Commission royale d'enquête sur le système bancaire et financier. M. Lemman est également membre du Conseil d'administration

de la Société générale de financement du Québec et président des Associés de l'Université de Montréal.

Il est membre du University Club de Montréal, du Mount Royal Club et du Club de golf de Kanawaki.

M. Paul Lemman et madame née Jeannine Prud'homme, de Montréal, ont cinq enfants. M. F. W. Bruce.

M. F. W. Bruce est entré à l'Alcan après avoir obtenu son diplôme d'ingénieur mé-

canicien à l'Université de Toronto en 1927. Après avoir accompli un stage au bureau des ventes de Toronto, M. Bruce est envoyé au Japon où il reste de 1930 à 1934 en tant que directeur des ventes de l'Alcan dans ce pays. Revenu au Canada, il part à Londres en 1936 pour prendre la direction de l'un des principaux sièges des ventes internationales de la Compagnie. Au début de la seconde guerre mondiale, M. Bruce est nom-

mé directeur du bureau d'Ottawa de l'Aluminium du Canada, Ltée, puis, en 1944, directeur général des ventes de cette société, à Montréal, et, en 1946, vice-président.

En 1952, M. Bruce est de nouveau affecté en Angleterre, en tant qu'administrateur délégué de l'Alcan Industries Limited. Il y demeure jusqu'au début de 1957 puis revient au Canada pour y assumer la présidence de l'Aluminium du Canada, Ltée.

En 1968, il devient en outre vice-président directeur général, Aluminium, de la société-mère.

M. Bruce est également membre du Conseil d'administration de la Gulf Oil Canada Limited, de la Polymer Corporation Limitée et de la Compagnie du Trust National Ltée. Il est de plus président du Conseil d'administration du Service administratif canadien outre-mer (SACO).

L'Alcan est ici pour y rester

Il y a près de 45 ans, l'Alcan s'installait dans cette région du nord-est québécois, où elle a investi environ \$650 millions. Elle y est toujours et souhaite y demeurer. Quelques statistiques pour l'année 1968 en font foi.

1968

Nombre moyen d'employés dans toutes les installations au Saguenay et Lac-Saint-Jean	9,000 employés
Salaires et avantages sociaux	\$73.7 millions
Achats de matériaux ou de services	\$ 7.8 millions
Immobilisations et dépenses extraordinaires	\$12.5 millions

Le plus grand service que l'Alcan puisse rendre au Saguenay et au Lac-Saint-Jean, c'est de progresser partout au monde afin d'assurer un débouché pour sa production ici. Or, justement, pour progresser le plus possible ailleurs, l'Alcan est obligée d'immobiliser chaque année des millions et des millions de dollars ici en modernisation d'outillage.

Comme on voit, tout se tient. Notre région dépend de l'étranger, comme l'étranger a besoin de notre région. Notre souci est de garder une santé économique robuste, santé dont dépendent nos employés, nos fournisseurs, nos clients et nos actionnaires.

ALUMINIUM DU CANADA, LTÉE



VERIFIEZ VOTRE VOITURE!



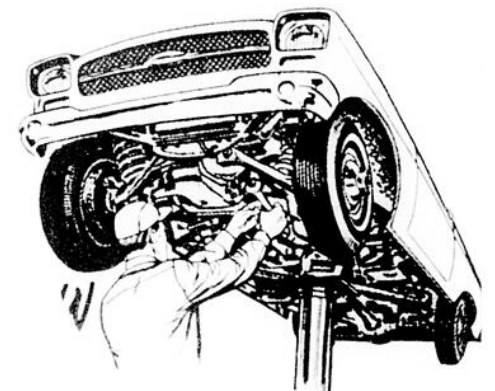
PREVENEZ LES ACCIDENTS


MISE AU POINT OU ENTRETIEN

Voyez les spécialistes ci-dessous




ALMA FINA SERVICE
 RES. 662-5287
 GUY TREMBLAY et AUGUSTE GUERTIN
 COIN COLLARD - LABRECQUE
 TÉL.: 662-4041 ALMA, P. Q.




AUTO CENTRE WESTERN
 ALMA - Québec
 130 Sacré-Coeur, Tél.: 668-8381
 Viateur Duchesne, prop.


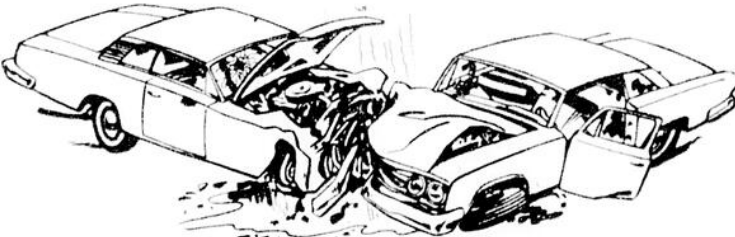
INSTALLATION
de pièces et accessoires d'auto

Le prix d'une pièce d'auto
vaut bien la valeur d'un bras cassé

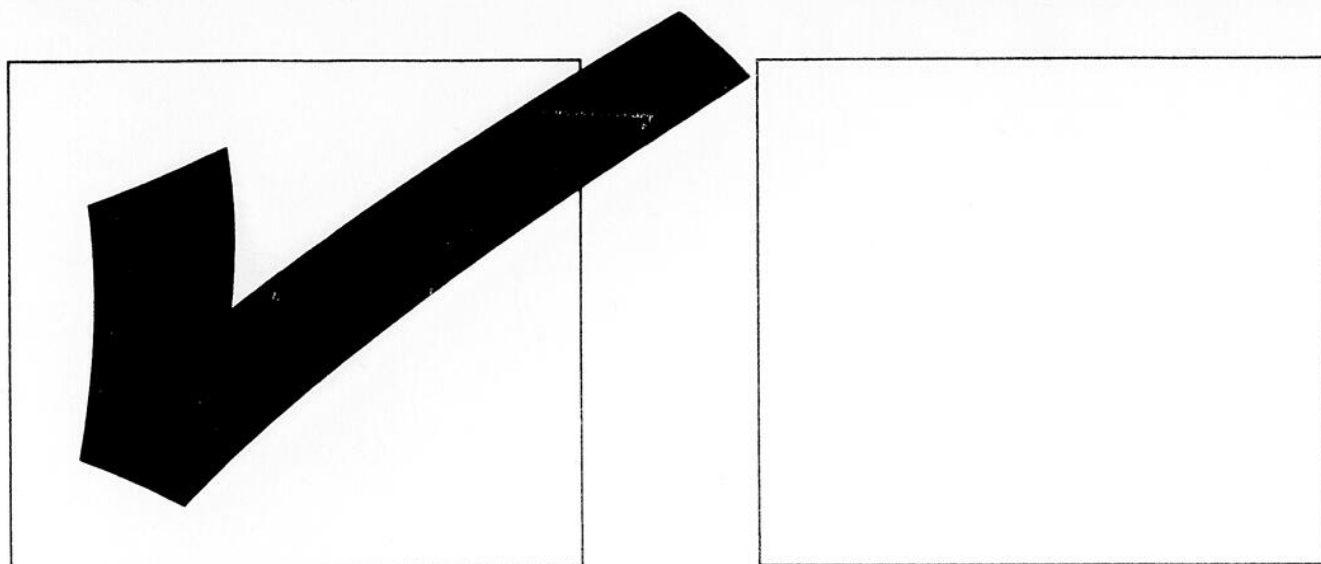

 Une voiture défectueuse est une arme mortelle. Faites vérifier la vôtre avant qu'une défaillance imprévue ne vous fasse faucher une jeune vie.


LAVOIE TEXACO SERVICE
 444 Du Pont, ALMA 662-7394

**Garage
Guy Gagnon**
 ALIGNEMENT ET BALANCEMENT DE ROUES
 AJUSTEMENT DES PHARES
 BOUL. ST-JUDES TEL.: 662-6151



ARTHUR BOUCHARD
 TEXACO SERVICE
 SPECIALISTE DE FREINS
 490, St-Judes, ALMA 662-4202

oui non



**Ce n'est pas énervant...
c'est seulement un
questionnaire!**

même si vous n'avez jamais regardé Tévec . . . inscrivez-vous pour
répondre au questionnaire. À partir de vos réponses, vous
recevrez une attestation officielle du ministère de l'Éducation
correspondant à votre degré de connaissance . . . à partir de votre
attestation, vous pourrez continuer d'avancer dans la vie. Ce n'est pas
la fin du monde! C'est seulement un questionnaire. Inscrivez-vous!

**il faut que tout le monde
y soit**

tévec

CKRS-TV - Canal 2 - 8 - 9 - 12

JEUDI 10 AVRIL		MARDI 15 AVRIL	
7.00	Tévec	7.00	Tévec
8.15	Mire et musique	8.15	Mire et musique
9.30	Courrier du désert	9.30	Petit théâtre
10.00	Roman de la Science	10.00	Roman de la Science
10.30	En mouvement	10.15	Flizacy
10.45	Monsieur surprise présente: Saturn	10.30	En mouvement
11.00	La souris verte	10.30	Le chant du monde
11.15	Dessins animés	11.00	Ni oui ni non
12.00	Midi-express	11.00	Baseball
12.45	SIEGE RESERVE: Vive Monsieur le Maire	11.00	Montréal-New-York
14.30	Ni oui ni non	11.00	loute ouverture
15.00	Femmes d'aujourd'hui	11.00	Gruot et Délicat
16.00	Bobino	11.00	Linus
16.30	Pirate Maboule	11.00	La vie qui bat
17.00	Bidule de Tarmacadam	11.00	Les nouvelles
17.30	Dans la petite peste	11.00	Mardi Editorial
18.00	Les nouvelles	11.00	Nouvelles du sport
18.15	Les nouvelles du sport	11.00	Voyage au fond des mers
18.30	Jinny	11.00	Monsieur Lucky
19.00	Mission impossible	11.00	Eliminatoires du Hockey
20.00	Eliminatoires du Hockey	11.00	Demi-finale
20.00	6ième loute Quart finale	11.00	améra '69
22.16	A communiquer	11.00	Téléjournal
22.46	Téléjournal	11.00	Nouvelles du sport
23.07	Nouvelles du sport	11.00	Sur 16MM
23.33	Mort sur la Voie Publique	11.00	La soit
VENDREDI 11 AVRIL		MERCREDI 16 AVRIL	
7.00	Tévec	7.00	Tévec
8.15	Mire et musique	8.15	Mire et musique
9.30	La Grande Aventure	9.30	La Grande Aventure
10.00	Roman de la Science	10.00	MATEVISION
10.30	En mouvement	10.00	Mathématiques
10.45	M. surprise présente	10.30	En mouvement
11.00	La souris verte	10.45	Monsieur surprise présente
11.15	Dessins animés	11.00	La souris verte
12.00	Midi-express	11.00	Dessins animés
		11.00	Midi-express
		11.00	Les plus belles histoires d'amour
		11.00	Dans un jardin d'Aviama
		11.00	Oui ou non
		11.00	Femmes d'aujourd'hui
		11.00	Bobino
		11.00	Pantofluche
		11.00	Fourni atomique
		11.00	L'agent sans secret
		11.00	Ultranman
		11.00	Les nouvelles
		11.00	Les nouvelles du sport
		11.00	loyeuses P...ques
		11.00	James West agent secret
		11.00	Agents tres spéciaux
		11.00	Rue des Pigeons
		11.00	Moi et l'autre
		11.00	Les Martin
		11.00	A communiquer
		11.00	Téléjournal
		11.00	Nouvelles du sport
		11.00	Sur 16MM
		11.00	La galerie du Mystère

CJPM-TV - Canal 6

JEUDI 10 AVRIL		MARDI 15 AVRIL	
9.30	TEVEC	9.30	TEVEC
10.45	36-24-36	10.45	36-24-36
11.00	Voie de femmes	11.00	Voie de femmes
11.30	Soins de beauté	11.30	Soins de beauté
11.45	Petits Bonhommes	11.45	Petits Bonhommes
11.55	Douzième heure	11.55	Douzième heure
13.00	Nouvelles du midi	13.00	Nouvelles du midi
13.15	Voie de femmes	13.15	Voie de femmes
13.45	Ecole du bonheur	13.45	Ecole du bonheur
14.00	Madame s'amuse	14.00	Madame s'amuse
14.30	Toast et Café	14.30	Toast et Café
15.30	EN MATINEE: L'Escadre est au Port	15.30	EN MATINEE: Détrouqué
17.00	Midas	17.00	Midas
17.30	Capitaine Scarlet	17.30	L'Araignée
18.00	Actualités	17.30	Actualités
18.30	La pipe et la blague	18.00	Actualités
19.30	Cinéma Kraft: Léon Morin prêtre	18.30	La Pipe et La Blague
21.00	Vrai de Vrai	19.30	Les hamplons
21.30	Coup de filet	20.30	Cré Basile
22.00	Secret bien gardé	21.00	Bonanza
22.30	Tour d'horizon	21.00	loute Blanchard
22.45	Tévec	22.30	Tour d'Horizon
		22.45	TEVEC
VENDREDI 11 AVRIL		MERCREDI 16 AVRIL	
9.30	Tévec	9.30	TEVEC
10.30	Mon dentiste	10.45	36-24-36
11.00	Voie de femmes	11.00	Voie de Femmes
11.30	Soins de beauté	11.30	Soins de Beauté
11.45	Petits Bonhommes	11.45	Les Petits Bonhommes
11.55	Douzième heure	11.55	Douzième Heure
13.00	Nouvelles du midi	13.00	Nouvelles du midi
13.15	Voie de femmes	13.15	Voie de femmes
13.45	Royaume de Pénélope	13.45	Coup de de
14.00	Madame s'amuse	14.00	Madame s'amuse
14.30	Toast et Café	14.30	Toast et Café
15.30	EN MATINEE: Auberge Fleurie	15.30	MATINEE: De l'Or dans la Vallée
17.00	Midas	17.00	Midas
18.00	Actualités	17.30	Super Bolides
18.30	La pipe et la blague	18.00	Actualités
19.30	EN PREMIERE: Nico le proscrit	18.30	La Pipe et La Blague
21.15	Nous deux	19.30	Grandes producti...ns
21.30	Elle et ui	20.00	Chou Chou du Professeur
22.00	Toute la ville en parle	20.00	Réal Giguère Illimité
22.30	Tour d'horizon	20.00	Tour d'Horizon
22.45	Tévec	20.00	TEVE
23.45	FIN DE SOIREE		



SINGER
présente:
"Le Rideau s'ouvre"
sur
Jean-Pierre Ferland.
en vedette
Jean-Pierre Ferland
avec
Christyne Chartrand/Chantal Pary
Jacques Normand/Gilles Pellerin

CJPM - TV
DIMANCHE
13 AVRIL
de 7 heures à
8 heures, p. m.

VETERANS QUI SONT ALLES EN NORMANDIE PRESENTS AU JUMELAGE

Liste des vétérans de la guerre 1939-45, qui sont allés en Normandie et plus précisément à Falaise et dont la plupart ont assisté à la proclamation officielle du jumelage de la Cité d'Alma avec la ville de Falaise.

Samedi le 29 mars, à Alma

Du Royal Canadian Army Service Corps.
M. Georges Audet, 851 Philippe, Alma; M. Albert Bergeron, 466 St-Bernard, Alma; M. l'abbé Louis Pommet, Hôtel-Dieu d'Alma; M. Charles-Eugène Simard, Lac-à-la-Croix.

Du Corps des Ingénieurs de l'Armée Canadienne.
M. Carmel Cosgrove, 85 Ave Road, Alma; M. Jean-Paul Lapointe, 223 Scott, Alma.

Des Fusilliers Mont-Royal.
M. Ephrem Deschesnes, St-Bruno; M. Jean Laberge, 847 Philippe, Alma; M. Camil Martel, 1020 St-Jude, Alma.

Du Régiment de Maison-neuve.
M. J.-Edmond Desgagné, 1021 St-Jude, Alma.

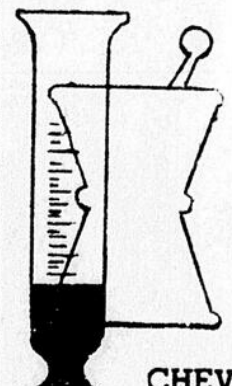
De la Royal Canadian Artillery.
M. Russell Feeny, 315 du Rocher, Alma; M. Allan Richards, 125 Price, Alma.

Du Corps Dentaire Canadien.
Dr Raymond Grenon, 642 Auger, Alma; M. Roger Simonneau, Chambord.

Des Fusilliers de Sherbrooke.
M. Roland Marcotte, 5 Nolin, Alma.

De l'aviation Royale Canadienne.
M. Armand Nollin, 716 des Remparts, Alma.

Du Quartier Général, groupe 21 de l'Armée anglaise.
M. Laird Paton, 40 West Road.



SHAMPOINGS "CARELLI"

spécialement adapté à la qualité de votre chevelure

CHEVEUX SECS (moelle)	CHEVEUX GRAS (souffre)	TOUS CHEVEUX (herbes) vitaminés
---------------------------------	----------------------------------	---

Ph. J.E. BRETON Enr.

BOUL. DEQUEN, ALMA 662-3408

Télé-Club... Télé-Club... Télé-Cl

LA FEMME MARIÉE NE SE CONTENTE PLUS DE SON RÔLE TRADITIONNEL

"La femme mariée doit-elle sortir pour s'épanouir?" C'est en ces termes directs que la question de l'émancipation de la femme était posée aux membres du Télé-Club. Plus de 1.000 personnes, hommes et femmes, ont accepté de discuter ce problème et de remplir des fiches de discussion, dont voici les idées maîtresses:

- La femme mariée ne veut plus se contenter de son rôle de mère. Elle exige plus...
- La publicité et davantage de loisirs ont créé chez la saquegnéenne des besoins nouveaux.

- Cette évolution met très souvent la famille en danger.

- Il faudrait plus de garderies d'enfants.

- Les hommes n'acceptent pas facilement le nouveau rôle de la femme, ni le fait qu'elle travaille.

1..EVOLUTION

"La situation de la femme a-t-elle changé?" En somme, y a-t-il eu évolution? Voici quelques opinions types extraites des fiches de discussion:

- * "La femme de jadis restait soumise... à la maison. Puis, elle travailla pour faire de l'argent, non pour s'épanouir. Elle découvrit alors que le monde pouvait aussi être son partage et non le fait exclusif de l'homme."

- * "Si la femme a évolué, c'est que son besoin d'argent est plus fort qu'autrefois."

- * "Oui, il y a évolution, mais les problèmes du foyer demeurent les mêmes."
- * "La femme, étant plus renseignée que sa mère ou sa grand-mère, entrevoit nécessairement la vie autrement."

- * "La famille demeure la première forme d'épanouissement de la femme."

En résumé, on voit le rôle de la femme mariée différemment de ce qu'il était autrefois. Les causes multiples qui ont amené cette évolution seront davantage explicitées par les prochaines questions.

2. LA FEMME A-T-ELLE DES BESOINS NOUVEAUX?

Les télécois accordent une importance prioritaire à la puissance des médiums d'information. De nouveaux besoins ont été créés par la publicité et, du même coup, la femme dispose de plus d'heures de loisirs. Ces deux éléments auraient transformé la femme mariée, selon

les témoignages recueillis.

- * "La publicité, la TV lui ont créé des besoins nouveaux en lui apportant le monde dans sa maison."

- * "Pour augmenter les revenus de la famille, la femme doit parfois travailler. C'est alors qu'elle découvre la société. Celle-ci lui impose alors des besoins nouveaux."

- * Si la femme a des besoins nouveaux, c'est parce qu'elle est mieux renseignée, moins ignorante que ces ancêtres."

- * "Avec les accessoires modernes à la maison, la femme a plus de temps libre et devient mieux renseignée. Alors elle se voit dans de nouvelles tâches moins familiales et plus sociales."

3.. LA FAMILLE EST-ELLE EN DANGER ?

Le fait que la femme travaille ou sorte davantage de son foyer qu'autrefois met-il l'existence de la famille en danger? D'une façon générale, les télécois croient que non si certaines normes sont respectées.

- * "Une femme mieux évoluée, plus épanouie ne nuira pas à sa famille. Au contraire!"

- * "Non s'il y a une bonne compréhension entre les époux."

- * "La famille est en danger lorsque le travail de la femme est plus abrutissant que son travail à la maison. Il faut à tout prix qu'elle trouve un travail enrichissant pour sa personnalité."

- * "La femme qui ne connaît pas la société ne peut pas bien élever ses enfants aujourd'hui."

- * "Ca dépend des facteurs suivants: le nombre d'enfants, leur âge et la coopération du mari."

- * "C'est difficile de concilier le travail de la femme et ses responsabilités familiales."

- * "La femme qui croit que son bonheur et son épanouissement sont nécessairement en dehors de son foyer met l'avenir de sa famille en danger."

- * "Il est tellement facile de "s'épanouir" au détriment de sa famille, surtout quand "épanouir" implique sorties sur sorties."

A ces dangers, certains télécois préfèrent opposer les nouvelles possibilités qui s'offrent à la femme:

- * "La femme peut maintenant jouer son rôle dans la société en sortant de son foyer. Sa participation aux organismes sociaux et à l'éducation -les ateliers pédagogiques- devient indispensable."

4.. DEVRAIT-ON FAIRE DAVANTAGE ?

La société permet-elle à la femme mariée de s'épanouir facilement? Les quelques centaines de réponses reçues se ramènent aux témoignages suivants:

- * "On devrait créer des garderies d'enfants." (50% des témoignages expriment cette demande.)

- * "La femme mariée a un rôle économique majeur à jouer. La société devrait en faire une consommatrice plus avisée."

Les deux témoignages suivants manifestent une réticence que l'on rencontre chez une bonne moitié des répondants:

- * "Est-ce qu'apprendre à des enfants à vivre, à faire face à des difficultés, ce ne serait pas une tâche pour favoriser l'épanouissement de la femme? La femme peut s'épanouir aussi au foyer."

- * "Dans notre groupe (30 personnes), le mot "épanouir" et "émanciper" font rire les hommes."

5.. QU'EN PENSENT LES HOMMES ?

Comment les hommes acceptent-ils le fait que les femmes travaillent? Sont-ils spontanément prêts à collaborer pour favoriser l'épanouissement de la femme? L'ensemble des témoignages reçus démontrent beaucoup de scepticisme ou de réticence de la part des hommes.

- * "Oui, les hommes sont prêts en autant que ça ne les dérange pas."

- * "Oui... en maugréant. Ils n'ont pas le choix."

- * "La majorité des hommes croient encore que les femmes sont là pour les SERVIR."

- * "Les hommes ont peur de se faire dépasser par les femmes. Ils n'acceptent pas facilement la compétition féminine."

- * "C'est l'école mixte qui va changer les hommes. Aujourd'hui, ils apprennent à collaborer entre gens de sexes différents. Pas autrefois."

CONCLUSION

Selon les témoignages de ceux qui ont participé au dernier télé-club de Tévec, la saquegnéenne accepte difficilement d'être confinée à sa cuisine. Dans l'ensemble, on croit que la femme, en plus de son rôle de mère, a une vocation sociale et même économique. On admet que le nouveau rôle de la femme peut parfois mettre la famille en danger si certaines normes élémentaires ne sont pas respectées. Enfin, on ne croit pas que l'homme accepte facilement cette évolution.

tévec

Si le printemps nous apporte de grandes bouffées d'air frais, il insuffle à nos amis télécois une vigueur nouvelle. Un peu partout dans la région, on resserre les liens que Tévec a noués, on s'organise pour arriver ensemble et nombreux au même but à la fin de l'année.

X X X

A Desbiens, par exemple, on a tenté une expérience qui s'est avérée fort heureuse et qui vaut la peine d'être citée. Dans le but de prévoir les difficultés qui pourraient se présenter aux examens et d'y remédier, on a organisé une classe expérimentale où une quarantaine de personnes se sont présentées à un test de mesure, modèle-type de ceux de fin d'année. Ce test avait pour but de s'exercer aux véritables examens. Il fut préparé par des pédagogues de Tévec et tout s'est déroulé avec le plus grand sérieux chez les participants qui ont trouvé l'expérience merveilleuse et qui ont été très encouragés à se présenter à l'examen final. On constate de plus une forte augmentation de gens qui fréquentent leur centre de révision. Bravo à Desbiens!

X X X

Par ailleurs, une réunion de secteur a eu lieu mardi le 1er avril afin de fixer les objectifs et de déterminer le calendrier des opérations pour cette fin d'année. Le secteur Lac St-Jean a eu 9.000 inscrits au début de Tévec et nous voulons atteindre un objectif d'au moins 5.000 personnes qui se présenteront aux examens.

X X X

Notre structure de participation mettra tout en oeuvre pour atteindre ce but et si la population participe, ce dont nous ne doutons pas, nous pourrions dire avec fierté que ce fut un succès pour notre secteur. Ce succès, c'est de nous tous qu'il dépend, inscrits ou non-inscrits. C'EST LE TEMPS, DE MONTRER UN PEU D'ORGUEIL.

RENCONTRES POUR FIANCÉS A VAL-RACINE

On annonce une fin de semaine pour couples de fiancés, le samedi 19 avril à 2 heures, p. m. au dimanche après-midi à 5 heures. Le Père Gabriel Desjardins animera ces rencontres. Le nombre de chambres est limité et on ne peut recevoir que 15 couples. Pour inscription ou renseignements, téléphonez à 549-8042.

SEMINAIRE DE CHICOUTIMI

Cours secondaire classique

(Externat-Pensionnat)

EXAMENS D'ADMISSION

destinés aux élèves de 7e année et à ceux qui font une très forte 6e année.

SAMEDI 12 AVRIL :

pour les garçons de la ville de Chicoutimi et de toutes les paroisses des comtés Roberval et Lac-St-Jean.

SAMEDI 19 AVRIL :

pour les garçons de toutes les autres localités.

LIEUX DES EXAMENS :

Au SEMINAIRE de CHICOUTIMI seulement.
HEURES :

de 9 h 15 a.m. à 3 h 15 p.m.
FRAIS : \$3.00

Les jeunes pourront dîner à la cafétéria: \$1.00.

S.V.P.: Apportez le bulletin de l'année scolaire actuelle.

Renseignements :

DIRECTION DES ETUDES, Tél.: 549-0743



Pour nous, l'important c'est le service.

Nous préférons investir notre argent dans le service plutôt que dans la décoration. C'est pourquoi nous avons agrandi notre département "pièces et service".

Comme nous voulions être vraiment en mesure de donner du service, nous avons établi le nombre d'autos qu'il y avait à entretenir. En comptant les Volkswagen du voisinage.

Et d'après les résultats de nos calculs, nous avons trouvé qu'il nous fallait non seulement plus de personnel, plus de pièces et d'outillage, mais aussi plus d'espace.

Bien entendu, nous avons aussi une salle de présentation, car nous vendons aussi des autos.

Sinon, à quoi servirait un département "pièces et service" sans un département de vente?

**182 rue Collard
662-6586**

GARAGE SIMARD LTEE

**OUVERT TOUTE LA JOURNEE ET LA SOIREE
DU LUNDI AU VENDREDI INCLUSIVEMENT
ET LE SAMEDI MATIN JUSQU'A MIDI.**



LE FESTIVAL DU FILM CANADIEN A ALMA LES 9 10 11 MAI

"Le Festival du Film Canadien organisé par l'Association Mariste d'Alma Lac St-Jean sera présenté en la salle de l'auditorium de l'Hôtel Dieu d'Alma les 9-10-11 mai 1969.

M. Duchesne nous mentionne que le programme du festival sera dévoilé officiellement mardi soir prochain à 7.30 hrs à l'occasion du dernier cours de cinéma en la salle de l'auditorium de l'Hôtel-Dieu d'Alma.

L'équipement technique de cinéma à l'auditorium sera rénové pour cette circonstance grâce à la collaboration de l'O. N. F. et de O. F. Q.

Le festival du film canadien sera sous la présidence d'honneur de M. Jean Noel Tremblay, ministre des affaires culturelles de la province de Québec. De plus, à l'occasion de ce festival, la population pourra voir l'exposition cinématographique de l'office du Film du Québec. Le programme du Festival comprendra 5 longs métrages et une vingtaine de documentaires.

Un festival est toujours une occasion de faire le point sur une réalité particulière, dans le monde artistique. Le cinéma du Québec possède des éléments de créations qui doivent être connus du public.

Ce festival de cinéma canadien nous donnera l'occasion de voir des oeuvres importantes de chez-nous. Notre système de distribution ne favorise pas une connaissance adéquate. Un festival est une occasion unique pour nous permettre enfin de nous rendre compte de notre pouvoir créateur. De jeunes auteurs sont en train de dessiner un visage nouveau au Québec. Il faut voir ces oeuvres pour améliorer l'état de notre conscience. Si le Québec soit faire, c'est bien là le moment de le prouver... Toute la population est invitée à participer à ce Festival."

Association Mariste Alma, Lac St-Jean.

Par J. André Langevin, président.

DIRECTIVES SUR LES EXPLOSIFS

Le sous-ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre du Québec, M. Donat Quimper, vient d'émettre des directives bien précises au sujet de l'entreposage et de l'utilisation des explosifs. Ces directives font appel à la collaboration de tous ceux qui utilisent des explosifs sur les chantiers de construction ou ailleurs.

Voici cette réglementation:

1. Tout vol d'explosifs ou de détonateurs doit être rapporté immédiatement à la Sûreté du Québec ou à la Police municipale par l'employeur;

2- L'employeur qui doit utiliser des explosifs sur un chantier doit aviser le bureau du Service d'inspection du travail le plus près de ce chantier, au sujet de la date du commencement de travaux;

3. L'employeur doit s'assurer, avant le début de tous travaux de dynamitage, que l'ouvrier préposé à l'usage des explosifs possède son certificat de préposé au dynamitage des mines;

4- En dehors des heures de travail, les explosifs et les détonateurs doivent:

- a) être retournés au fournisseur; ou
- b) être entreposés sous la surveillance d'un gardien dans un dépôt; ou
- c) être emmagasinés dans un "dépôt licencié", conformément à la Loi des explosifs du Canada.

5. L'employeur qui entrepose des explosifs doit tenir un registre indiquant:

- a) les noms des préposés au dynamitage à qui des explosifs ont été expédiés ou livrés;
- b) la date de l'expédition ou de la livraison;
- c) des détails précis sur la quantité et la nature des explosifs expédiés, livrés ou reçus;
- d) le nom et l'adresse de chaque personne dont il reçoit des explosifs.

Il va sans dire que l'employeur doit plus que jamais se conformer rigoureusement aux règlements relatifs à la manutention et à l'usage des explosifs.

ROCH BOISVERT PERMUTE A ALCAN MONTREAL



M. Roch Boisvert vient d'être nommé adjoint au directeur du service des Achats de l'Aluminium du Canada. L'tée au siège social de la compagnie, à Montréal. Il s'occupera en particulier des approvisionnements en matières premières.

ETUDIANTS FRANCAIS A HEBERVILLE-STATION



Des étudiants Français, en visite au musée de M. Albert Thibeault dimanche dernier à Hébertville-Station. - Cette visite est organisée par l'office France-Québec. En voyage d'études dans notre région, ces étudiants sont de la région de Rouyen en France, ils suivent le (nouveau Cours classique), Le Lycéen. Ils retourneront dans leur foyer le 13 avril.

Les réponses aux questionnaires tévec

Semaine du 24 au 28 mars
1969

Les relations humaines

Questionnaire No. 51

Questionnaire No. 52

1	E	D
2	C	B
3	B	E
4	A	C
5	E	D
6	B	C
7	C	E
8	E	E
9	D	B
10	D	D
11	A	A
12	D	C
13	A	E
14	E	B
15	E	A
16	C	A
17	B	B
18	B	A
19	C	D
20	C	E
21	B	D
22	B	D

MAGASIN REX



HABITS, Spé.	\$49.50
Gilets Laine, spé.	\$5.00
SOULIERS	\$3.98
Imperméable	\$14.95
Pantalons	\$5.00

Paletots de cuir 3/4

Doubleure détachable

Nouveau stock 20% ESCOMPTE

LE SPECIALISTE EN HABITS REX

99 Sacré-Coeur - Tél.: 662-5949

ALMA

Jusqu'à 5 1/2 p. m. - Jeudi - Vend. 9 h. p.m. - Sam. 5 1/2 h.

LA PHARMACIE N. SIMARD



Pour toutes vos prescriptions

N. Simard, B.A. B. Ph. L. P.H.



175, RUE COLLARD

662-5342

Esthétique d'Alma Enr. Mlle Doris Simard, prop. Esthéticienne Visagiste

20, Sacré-Coeur

Tél.: 662 5445

TOUS LES JOURS A VOTRE SERVICE

LES PETITES ANNONCES

A VENDRE
Aspirateur Singer. Pour informations, signalez 662-2335.

MACHINES A COUDRE
Vente et réparation de toutes marques, l'ouvrage est garanti.
Centre de Couture d'Alma,
Alma. Tél.: 668-8285
Alma, Tél.: 668-8285

A LOUER
Au King Edouard, loyer 5 pièces (2 chambres à coucher), libre immédiatement.
S'adresser au no. de téléphone suivant: 662-5591.

Machines à coudre Singer reconditionnées à vendre \$19.95 et \$29.95. Ces machines sont garanties pour 10 ans. S'adresser au Centre de Couture d'Alma, 183, rue Collard, Alma. Tél.: 668-8285

A VENDRE
Une machine à coudre Singer. Téléphones à 662-3606 pour de plus amples renseignements.

A VENDRE
On offre à vendre un chalet avec terrain situés sur les bords du Lac-Méjean non loin de St-Gédéon. Pour information signalez 345-2187.

A LOUER
On offre à louer un loyer comprenant 5 pièces, libre immédiatement et un autre de 3 pièces libre le 1er mai seulement.
Ces loyers sont situés au King Edouard au quartier Riverbend. Téléphones à 662-5591 pour de plus amples renseignements.

VENDEUR DEMANDE
Hommes ou femmes demandés à temps plein ou partiel pour représenter le Laboratoire Claude Inc., distributeur Samec. Spécialités: cuillères, domestiques, brosse, santé et beauté, articles de nylon garantis de 5 ans, eau de javel, savon, etc...
Ces vendeurs devront couvrir les territoires établis de: Poberval, Normandin, St-Félicien, Dalbeau et les environs, Alma, St-Bruno, Hébertville et St-Coeur-de-Marie.
Pour conditions de travail ou autres renseignements, adressez-vous: Laboratoire Claude Inc., 1900, boul. Marquette, Ville Jacques-Cartier, Mtl. ou M. Errol Fortin, 52, Gauthier ouest, Alma.

A LOUER
On offre à louer un logement moderne comprenant 5 pièces, chauffé. Pour avoir des renseignements, appelez à 662-2713 ou 662-6028.

DISTRIBUTEUR
"La Compagnie Watkins Products a besoin d'une personne possédant aptitude pour la vente, afin d'être entraîné pour devenir Distributeur. Doit être capable de motiver les gens. Salaire et Commission durant l'entraînement. Ecrire à M. R. Lemieux, 10951 boul. Parkway, Montréal 431, Québec."

Leçons d'Anglais le soir par une institutrice anglaise diplômée après 7 heures seul ou en groupe. Numéro de téléphone 662-2506 après 6 1/2 heures.

SITUATION IMMEDIATE
Personne ambitieuse, demandée pour servir les clientes "Avon" de son entourage. Excellents profits. Expérience non essentielle. Territoire libre à Alma et rang St-Bruno. Téléphonez à 543-0269 ou écrire à Géraldine Avon C. P. 1203, Chicoutimi.

A VENDRE
Deux pelles mécaniques en très bon état et à un prix d'aubaines. S'adresser à 662-7934 pour avoir des renseignements, Demander M. Fernando Tremblay.

OBJETS A VENDRE
Vous avez des objets à vendre ? Que ce soit, meubles usagers, frigidaires, poêles, appareils électrique, poussettes, carrosses, autos chaloupes, moteurs, etc...
Confiez-nous ce soin, si c'est votre cas. Téléphonez au numéro: 662-2589, ou encore venez au **JOURNAL LE LAC ST-JEAN.**

A LOUER
Espace pour automobile sur terrain de stationnement situé au Centre-Ville d'Alma
— Prix au mois —
S'adresser à :
GARAGE SIMARD LIMITEE
182 rue Collard. Tél.: 662-6586 ALMA

PEPINIERE PILOTE & FILS, Ltée
Service paysagiste
Arbres de terrasse - Arbustes d'ornement
Plants de fleurs vivaces et annuelles
Terrassement - Rocailles
442, St-Louis (Quartier Isle-Maligne) ALMA
Tél.: 662-5828 et 662-9478

CARTES PROFESSIONNELLES ... CARTES D'AFFAIRES.



M. Maurice Rowan vient d'être nommé chef du Service des avantages sociaux aux usines de l'Aluminium du Canada, Ltée, à Arvida. M. Rowan est au service de l'Alcan depuis 1940. Il fut successivement surveillant des travaux de construction aux usines d'Arvida, à Port-Alfred, à Recherche et Développement de l'Alcan, et à la centrale de Chute-du-Diable. Plus tard, il devenait gérant de la ville d'Isle-Maligne. Il s'occupait également de questions d'urbanisme à Arvida, Isle-Maligne et Alma. En 1962, il était nommé adjoint au directeur du Service des propriétés de la compagnie des Forces Motrices du Saguenay. En 1967, M. Rowan était muté en qualité d'administrateur du Service des avantages sociaux de l'Alcan, au siège social à Montréal.

Respect
Dignité
Courtoisie

A votre service
24 heures par jour

ENTREPRISES FUNERAIRES LIMITEE, Alma
662-6117 662-2318
349-2155
Paul Bérubé, gérant

ANGERS FILS INC.
COURTIER D'ASSURANCE AGREES
Tous Régistrés Angers, tél.: 662-9758
Lucien Girard, tél.: 662-3594
52, Sacré-Coeur Alma

DEMERS et BOILY
NOTAIRES
Jean-Claude Demers et Gaetan Boily
TEL.: 662-6114
Cessionnaire du greffe de Me R. Lapointe
70, Sacré-Coeur ALMA

Téléphone: 662-2607
DOLLARD BHERER, C.A.
Bureau: 520 Ave Fortin, Alma

OPTOMETRISTE
DR JULES SIMARD, o.d.
Examen de la vue
70, Sacré-Coeur Tél.: 662-2512 Alma

Bureau: 215 Sacré-Coeur ALMA
PAUL MARTEL c.a.
Tél.: 668-8351 — 668-8352
Résidence: 205 Bl. Potvin ALMA
Tél.: 662-5482

GRAVEL & SIMARD
Ingénieurs conseils
— Génie Municipal — Béton —
— Structures — Etudes de sols —
154, Collard ALMA Tél.: 662-7958

Etude de Mes
Louis-J. Fortin et François Lemay, Notaires
31 Sacré-Coeur, Alma - Tél.: 662-6419
Cessionnaires des greffes de:
Me J.-P. Gagnon, N.P. (1872-1925) Me Ros. Ahgers, N.P. (1923-1959)
Me J.-A. Fortin, N.P. (1917-1963) Me J.-A. Plourde, N.P. (1921-1968)
Me J.-A. Gingras, N.P. (1906-1952)

Morin, Gagnon, Boily & Associés
COMPTABLES AGRÉÉS
Tél.: 662-4855
ALMA
70, RUE SACRÉ-COEUR
Robert Morin, C.A.
Aurèle Boily, C.A.
Tél.: 275-2111
ROBERVAI
948, BOUL. ST-JOSEPH
Jean Gagnon, C.A.

Gaby Turcotte "Pro" ENGAGEMENT DU NOUVEAU 'PRO'



Par Claude Côté
Lundi soir dernier s'est tenu dans la salle de l'ancien hotel de ville d'Ile Maligne, la première assemblée 'complète' du Club de Golf Birchdale d'Alma.

Les trois principaux points étaient la question financière du Club et les conditions qui ont été prises avec les gros créanciers, le nouveau professionnel du Club et la programmation pour l'année '69.

Nous savons que la dette du Club est de \$38,000 environ. Le plan proposé par l'exécutif, présidé par M. Paul Abel est, nous le croyons, le plus apte actuellement.

Par ce plan, les membres et actionnaires du Club devaient payer dans le plus bref délai, les parts sociales et l'argent sur les cotisations dues actuellement. Les "gros créanciers" ont accepté un arrangement à long terme.

La compagnie garderait pour elle les profits du restaurant et du "pro shop" qui allaient normalement au professionnel.

Gaby Turcotte sera le nouveau pro du Club Birchdale. En effet, dans une missive parvenue à l'exécutif, l'Association du Golf considère Turcotte comme professionnel. C'est une bonne nouvelle pour les amateurs de golf car le pro natif d'Alma apportera de la couleur au Club.



Une magnifique compétition de judo avait lieu dimanche dernier à Hébertville Station qui a attiré plus de 400 visiteurs qui ont assisté à 264 combats. 275 judocas étaient inscrits à la compétition dont voici les résultats finaux de la compétition.

Ceinture blanche 4 catégories. - Tous gagnant médaille d'or:

6-7-8 ans, Guy Simard, Hébertville-Station. - 9-10 ans, Jean-Yves Simard, Hébertville-Station. - 11-12 ans, Yves Paquet St-Félicien. - 13-14 ans, Pierre Côté, St-Félicien.

Ceinture jaune, 4 catégories.

6-7-8 ans, Marco Maltais, Hébertville-Station. - 9-10 ans, Luc Perron, Alma. - 11-12 ans, Daniel Huard, Mistassini. - 13-14 ans, Alain Bouchard, Alma.

Ceinture orange, catégorie Léger et Mi-Lourd.

Léger: Louis Simard, Alma.

Mi-Lourd: Pierre Gagnon, Alma.

Ceinture Verte, catégorie Léger et Mi-Lourd.

Léger: Gaétan Asselin, Mistassini.

Mi-Lourd: Miville Boily, St-Jérôme.

EXPLOIT A TELE-QUILLES (713)

Par Lina Simard

Dimanche dernier au Télé-Quilles, s'est déroulé un match du tonnerre. Les champions, Yvon Larouche et Ghislain Robitaille ont réalisé un magnifique triple de 713, ce qui ne s'est jamais vu dans la région Saguenay-Lac St-Jean.

Dans la lière partie, Ghislain Robitaille y est allé d'une très belle partie de 215. Yvon Larouche a complété une superbe partie de

275 dans la 2e. Les deux joueurs ensuite ont fait une partie de 223 dans le duo pour totaliser 713.

Soulignons aussi les aspirants, Gilbert Morissette Rodrigue Gauthier qui ont très bien joué mais ils n'ont pas eu de chance.

Encore une fois, bravo à Yvon et Ghislain!

Notre Journal s'associe avec tous les autres quilleurs pour les féliciter sincèrement.

LES 24 HRS DE NAGE A LA TUQUE

Le cinquième championnat de nage par équipe, le "VINGT QUATRE HEURE DE LA TUQUE" sera nouveau présenté cette année, les 19 et 20 juillet, au Lac St-Louis, en plein coeur de la Ville de La Tuque. Les directeurs du "VINGT QUATRE HEURES DE LA TUQUE" se préparent en vue de cette compétition qui est maintenant reconnue dans le monde entier, et qui amène des milliers de visiteurs en Haute-Mauricie.

Au cours des prochaines semaines, des formules d'inscriptions seront expédiées à tous les nageurs du monde entier.

On sait que l'équipe championne en plus de se voir décerner une bourse substantielle, reçoit le trophée emblématique DOW. Pour leur part les autres équipes se voient remettre une médaille frappée à l'effigie du "VINGT QUATRE HEURES DE LA TUQUE". L'an dernier le montant des bourses s'élevait à \$10,500.

SOYEZ DE LA PARTIE

EVITEZ AUSSI
LE
DANGER
D'INCENDIE!



Paul-Emile Harvey
662-5811

Gérard Baribeau
662-3116

Rémi Harvey
662-7231

Les courtiers d'assurance agréés

HARVEY et BARIBEAU

67 Sacré-Coeur

662-3439

ALMA

Quebec sait faire!
Achetez du Quebec d'abord
Melchers sait faire...
Le Gros Gin CROIX D'OR

167-C, 40 oz, \$8.30
167-B, 25 oz, \$5.45
167-A, 10 oz, \$2.35
En vente dans tous les magasins de la R.A.Q.

LES DISTILLERIES MELCHERS LTÉE, BERTHIERVILLE, QUÉ.

Mlle G. LESSARD SIRENE D'ALMA

Par René Maltais

La Jeune Chambre d'Alma a annoncé officiellement lundi que Mlle Ginette Lessard d'Alma sera la Sirène qui représentera la Cité de l'Hospitalité pour l'obtention du titre de Reine de la Traversée Internationale 1969.

La jolie secrétaire du magasin Parisien d'Alma, est la première des six candidates en liste à être présentée de façon officielle.

Les autres candidates à ce titre représenteront les villes de Dolbeau, St-Félicien (1), Chibougamau (1), Jonq-Kénogami (1), Roberval (2) et enfin Alma.

Ghislain Fortin président du comité, chargé de mener à bien la tâche de conduire Mlle Lessard jusqu'au titre n'a pas caché qu'il régnait au sein de la Jeune Chambre un enthousiasme et une organisation qui ne devraient accrocher à nulle part.

Le président du Club Aquatique M. Pierre Lajoie a pour sa part annoncé un changement important sur la façon d'élire la reine 1969.

Contrairement aux années précédentes, la candidate qui aura vendu le plus grand nombre de billets héritera des plus grands honneurs. On sait qu'autrefois, la Reine de la Traversée était choisie d'après le système du boulier.

Bonspiel dernière chance



Série A, Riverbend: Stuart Walker, 2ième, Mme Aline Maltais, 3ième, Mme Denise Noel, lead et Dave Noel, skip.



Série B, Kénogami: Rénald D'Amour, skip, Mme Jim Hanna, Mme Inery, Jim Hanna, Laval Tremblay, commanditaire et Pierre-Eugène Jean, organisateur.



Série C, Riverbend: Rémi Brassard, skip, Line Brassard, Camil Fortin et Gisèle Bouchard.



Série D, Kénogami: Charley Pelletier, skip, Lily Copeman, Alex Garant, Mme C. Pelletier.



UN VRAI
SPECIAL

SEULEMENT

\$189.⁰⁰

Gagnon
Frères

Meubles

ALMA



MODÈLE RC-3007

CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE • Largeur 30", Hauteur 43", Profondeur 28" • Surface de travail à 36" de hauteur • Contrôle du four à préchauffage automatique • Minuterie automatique du four • Horloge pratique • Prise de courant minutée • Lumière témoin pour le four • Éléments de surface à échauffement rapide • Table de cuisson de 3" de hauteur avec rebords anti-égouttement • Porte du four amovible • Fenêtre Perma-vue pour le four • Lumière du four • Plat de grillage et gril • Deux tablettes amovibles dans le four • Tiroir pleine largeur • Dimensions du four: 19 1/4" x 25 1/2" x 16" • Revêtement émail cuit super-résistant • Poids à l'expédition: 205 lbs.